

N° 565 juillet - août 2017

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org



Les représentants FO des services de l'automobile se sont retrouvés au Bourget le 14 juin pour une coordination nationale FO qui leur a permis de passer en revue les problématiques du secteur et de revenir sur les enjeux du développement syndical.

CONFÉRENCE NATIONALE AUTOMOBILE

SÉMINAIRE DE LA COORDINATION DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

ÉTUDE • INFORMATION • FORMATION DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Région Parisienne- p.18
Le Congrès du renouveau

Automobile - p. 23
Fréquence Auto à l'antenne

Vie de la Fédération - p. 26
La résolution de la CA Fédérale



Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,76 euros

SMIC brut mensuel : 1480,27 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 269 euros par mois

(pour l'année 2017 : 39 228 euros)

Coût de la vie :

+0 % en mai (-0,1 % hors tabac);

+0,8 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,7 % hors tabac).

Chômeurs : 3 494 100

(catégorie A, publiés le 26 juin 2017)

Indice de référence des loyers :

125,90 (1^{er} trimestre 2017).

Taux d'intérêt (26 juin) :

+0,16 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Coordination nationale des services de l'automobile :
FO fait le plein

4-9

10 Actualité syndicale

PSA Vesoul prépare ses élections

10

Constellium Neuf Brisach :
en ordre de marche

10

USM de Seine-Maritime :
une motivation de fer

12

Essilor : une belle progression

12

PSA Rennes : tourné vers l'avenir

13

Coordination Itron :
l'avenir en question

13

La Région Parisienne se renouvelle

18-22

L'automobile sur la bonne fréquence

23

25 Infos

IndustriALL Europe : priorité à l'humain

25

Résolution de la Commission Administrative Fédérale

26-27

Airbus en séminaire européen

27

Congrès de l'UCI : progresser chez les cadres

28

Safran Fougères : une formation qui cimente l'équipe

28

29 Vos droits

La prime d'ancienneté

29

30 Jeux

Des Métaux et des mots

22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



L'actualité porte en ce moment sur les futures réformes voulues par le président de la République et le gouvernement. Ils ont obtenu récemment une majorité à l'Assemblée nationale.

Une majorité certes, mais qu'il convient de relativiser au regard du taux d'abstention lors de ces élections. Le nouvel exécutif doit en tenir compte et répondre aux attentes de l'ensemble des concitoyen-ne-s, car dans le cas contraire il y aurait à nouveau davantage de déçus lors des prochaines élections et la démocratie pourrait en être la première victime.

Pour revenir sur les futures réformes, en termes de calendrier, et dans le cadre de la concertation en cours, les organisations syndicales et patronales ont été successivement reçues par le président de la République, le Premier ministre et la ministre du Travail. Dans la foulée, une feuille de route a été envoyée le mardi 6 juin. La concertation et les échanges ont démarré le 9 juin et se poursuivront jusqu'au 21 juillet avec 48 réunions.

La Fédération approuve les positions de notre Confédération qui tendent à une concertation et des discussions afin d'essayer de négocier, et d'obtenir des contreparties aux réformes à venir et au texte du gouvernement intitulé "programme de travail : pour rénover notre modèle social". D'autant plus que contrairement à l'histoire du projet et de la loi Travail du 8 août 2016, la concertation est de mise, avec pour le moment des marges de manœuvre qui semblent possibles. Il ne faut pas s'en priver et nous aviserons en fonction des avancées et des résultats. Concernant le Code du travail et les futures ordonnances, nous rappelons que notre Confédération a d'ores et déjà obtenu un calendrier qui va au-delà du délai initialement prévu au mois d'août, avec un report en septembre.

Actuellement, et selon le journal *Le Monde*, il y aurait dans le projet de loi

Un grand chantier de négociations

d'habilitation : la « barémisation » des indemnités prud'homales ; la réduction des délais de recours pour les contentieux ; la simplification du compte de pénibilité ; l'élargissement du champ des accords d'entreprise ; la consultation des salariés et l'implantation syndicale ; la fusion des instances représentatives du personnel ; le référendum d'entreprise ; la retenue à la source pour les impôts, avec un possible report ; le licenciement économique dans une filiale d'un groupe international ; le recours aux CDI de projet. Il s'agit là d'un nombre de sujets très sensibles, et nous sommes en désaccord sur certains d'entre eux. Le gouvernement devra bouger et ne pas se laisser influencer sur les seules demandes des organisations patronales qui tendent à vouloir réduire les droits des salariés et les outils de défense de leurs intérêts. C'est notamment le cas avec la fusion des CE/DP/CHSCT envisagée pour toutes les entreprises.

Pour l'instant, il est encore trop tôt pour se prononcer. Nous en saurons plus le 28 juin lors de la présentation du projet de loi en Conseil des ministres et nous réagirons sur le concret de ces mesures. Dans les mois à venir, de nombreux autres sujets nous attendent : la formation professionnelle ; l'apprentissage ; l'Unedic ; la suppression de certaines cotisations salariales et patronales sur l'assurance chômage et la maladie qui seraient transférées sur la CSG ; les retraites. Tout en n'étant pas forcément d'accord non plus sur certains de ces sujets, nous pensons qu'il conviendra également d'essayer d'obtenir en amont des avancées par le dialogue social et la négociation.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Coordination nationale des FO fait

Jean-Claude Mailly : « défendre les salariés »

Garages, loueurs, parkings, stations-service, services rapides... Ce sont toutes ces entreprises qui forment la branche des services de l'automobile et dont est issue la centaine de délégués qui se sont retrouvés dans les locaux de l'Institut National du Cycle et du Moto-cycle (INCM) au Bourget le 14 juin pour leur coordination nationale FO des services de l'Automobile, afin d'échanger sur la situation économique et sociale de la branche, la situation de leurs entreprises et les pistes de développement syndical.

Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly s'est adressé aux métallos pour faire le point sur les dossiers qui mobilisent actuellement notre organisation dans une actualité marquée par les élections politiques. A cet égard, il a rappelé pourquoi FO, fidèle à ses principes, n'avait pas donné de consignes de vote : « La présidentielle et les législatives sont des scrutins qui concernent les citoyens. Nous n'avons pas à nous en mêler car nous ne sommes pas un parti politique ; nous défendons les salariés. C'est ainsi que nous concevons la liberté et l'indépendance qui permet de respecter nos adhérents mais aussi de dire ce que l'on pense sans entraves. » Alors que le paysage politique se recompose, FO a cependant tenu à dissiper le flou entourant les propositions et projets du nouvel exécutif en privilégiant le dialogue social. Face à un contexte très particulier montrant une fracture à la fois sociale et territoriale dans notre pays, Jean-Claude Mailly a plaidé pour une politique de rassemblement et une primauté donnée à la concertation afin de ne pas créer de tensions. Se félicitant que FO ait obtenu une extension du calendrier annoncé par le gouvernement, il s'est également réjoui qu'existe une véritable méthode



Il a néanmoins prévenu que notre organisation avait énoncé plusieurs lignes rouges, parmi lesquelles l'articulation entre la branche et l'entreprise afin de préserver les garanties des conventions collectives –actuellement remises en cause dans de nombreux pays pour le malheur des salariés– et la régulation économique et sociale qu'elles permettent. « Aucun sujet ne doit être exclu du champ de négociations entre syndicats et patronat », a résumé Jean-Claude Mailly. Au niveau des institutions représentatives du personnel (IRP), il a rappelé que la généralisation des DUP risquait de réduire les possibilités d'action des organisations syndicales au service des salariés, mission qui nécessite des moyens, en particulier dans les domaines couverts par les CHSCT, dont FO demande le maintien. Quant au plafonnement des indemnités prud'homales, il a demandé des précisions sur le plafond et le barème, ainsi que la possibilité d'y déroger pour le juge en cas de nécessité. Il a également souhaité un plus large recours à la conciliation devant cette juridiction, encore minoritaire à ce jour. « Sur tous ces sujets, nous ne disposons pour le moment que d'une méthode et d'une feuille de route. Tout reste à faire mais si nous sommes ouverts, nous ne sommes pas dupes et notre organisation prendra ses responsabilités, en fonction de l'issue des discussions », a-t-il prévenu.



La coordination a fait le plein !

d'échanges ouverts. de travail autour

services de l'automobile : le plein !

Frédéric Homez : « être force de proposition »

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a pris la parole pour rappeler l'attachement de notre organisation au paritarisme – un des moteurs des services de l'automobile – et saluer les bons résultats obtenus par les métallos FO de ce secteur avec une progression de 4,38 %. Poursuivant sur le terrain de la représentativité, il a détaillé la progression de notre organisation, tant dans la métallurgie qu'en interprofessionnel, lors du deuxième cycle (2013-2016), incitant les militants à poursuivre leurs efforts. Il a révélé qu'au terme des analyses menées par notre Fédération sur l'ensemble des résultats, un nouveau plan de développement allait prochainement être présenté afin de mieux exploiter les nombreuses marges de progression existantes. « Là où nous sommes présents, notre score s'établit à près de 30 % mais au global le chiffre baisse, en raison du nombre de nos implantations, a-t-il expliqué. Nous devons nous renforcer sur l'ensemble du territoire mais aussi auprès des ingénieurs et cadres, dont la part dans la population active ne cesse de grimper et qui ont eux aussi besoin d'être défendus. »

Revenant sur l'actualité, il a rappelé que, suite au Livre Blanc Acte IV « pour la défense de l'industrie sur notre territoire », notre organisation avait choisi d'attendre la fin des élections présidentielle et législatives pour s'exprimer. Si la défense de l'industrie est et restera centrale pour FO, l'heure est aujourd'hui à la concertation sur les futures réformes, à commencer par celle du code du travail. « Notre devoir est d'agir pour faire bouger les lignes en étant force

de proposition, a-t-il déclaré. Si nous ne le faisons pas, nous nous retrouverons face à une loi que nous pourrions seulement appliquer et encadrer. » Il a d'ailleurs salué l'attitude et l'action de notre Confédération dans ce dossier.

Enfin, il est revenu sur la restructuration des branches, qui pourraient passer de 700 à 200, pointant les difficultés de méthode et de définition dans ce domaine en prenant l'exemple de la métallurgie, qui dispose de 78 IDCC mais constitue pourtant bel et bien une branche. Ne cachant pas que les discussions étaient complexes sur ce sujet, il a rappelé que lorsque FO se bat pour une convention collective comme celle des services de l'automobile, c'est non seulement parce qu'elle empêche le dumping social, mais aussi parce que ce sont les branches qui connaissent le mieux les secteurs et les besoins des salariés qui y travaillent.



Jean-Yves Sabot, Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez

Jean-Yves Sabot : « un travail syndical reconnu par les salariés »



Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, en charge de la branche des services de l'automobile a débuté son intervention en félicitant les métallos FO du secteur qui, par leurs efforts, ont permis à notre organisation de fortement progresser sur le plan de la représentativité et de positionner notre organisation à la deuxième place dans la branche avec un poids de 23,36 %.

« Le travail des équipes FO dans un contexte difficile est reconnu par les salariés », s'est-il réjoui. Partie aval de la filière auto, les services de l'automobile en ont longtemps été le parent pauvre mais occupent aujourd'hui une place de plus en plus centrale. Cinquième branche rattachée à notre Fédération par sa taille, elle dispose d'un système de formation professionnelle performant, d'une protection sociale innovante et efficace et fait preuve d'un dynamisme que FO a à cœur de préserver et de développer. Alors que les dernières

années ont vu de nombreuses restructurations et une pression grandissante sur les conditions de travail avec de nombreux changements dans les métiers, le secteur semble enfin retrouver une bonne santé, tant en termes d'emploi que d'activité.

Pour autant, de nombreux défis attendent les métallos, a prévenu Jean-Yves Sabot. Ainsi de la restructuration des branches, qui risque de déstabiliser les services de l'automobile si FO n'exerce pas toute sa vigilance. Ou encore de la transformation des entreprises et de la montée en puissance des autoentrepreneurs qui favorise le dumping social sans créer d'emplois. Sans oublier l'évolution des formes de travail et la transformation des métiers. A cet égard, il a souligné l'atout majeur pour la branche que constitue son dispositif de formation professionnelle. Revenant sur les négociations collectives de branche, il a rappelé que FO avait réussi à maintenir l'écart entre le Smic et le niveau III et a confié que, si la tendance à l'amélioration se poursuivait, FO, syndicat de la fiche de paie, entendait pousser ses revendications. Enfin, il a appelé les participants à poursuivre leurs efforts de développement syndical : « c'est en étant plus forts que l'on pourra agir toujours plus efficacement au service des salariés. »



Le directeur de l'Institut National du Cycle et du Motocycle (INCM) Jean Le Naour a souhaité la bienvenue aux participants et leur a présenté ce centre de formation et d'apprentissage des métiers du deux-roues, sans véritable équivalent tant il dispose de moyens et de savoir-faire

L'accueil

performants. Il a souligné l'excellence du CNIM dans cette filière en très fort développement et les solides liens qui l'unissent aux nombreux organismes paritaires de formation dans lesquels FO Métaux tient un rôle de premier plan.



Les interventions des délégués



**Eric Bonnaire,
DSC PSA Retail**

« Les deux réseaux de distribution de Peugeot et de Citroën se sont regroupés le 1^{er} juin et nous sommes ainsi devenus PSA Retail. En accord avec la Fédération, nous avons anticipé ce changement et les militants FO

des deux réseaux évoluent désormais au sein d'une coordination unique FO PSA Retail. C'est un énorme challenge que toutes ces femmes et ces hommes ont relevé, unis dans leur volonté de parler d'une seule voix pour la défense de l'industrie et des salariés. Ils ont aussi l'ambition de faire vivre les valeurs de notre organisation, et beaucoup s'inquiètent de voir nos mots d'ordre de liberté et d'indépendance repris par certains partis politiques. Nous ne devons pas laisser faire : il faut défendre notre identité ! »



**Fernand Underbitzin,
services auto de
Nantes**

« En Loire-Atlantique, la force de notre organisation au sein des garages continue de grandir, participant au poids de FO dans notre branche. Depuis le début de l'année, nous

avons créé quatre nouvelles sections, ce qui n'a rien de facile dans les petits garages. Notre force est d'autant plus nécessaire pour défendre nos acquis que la réforme du code du travail qui s'annonce risque de remettre en question de nombreux droits des salariés. Il faut également être forts face à un patronat qui veut toujours plus de profits, lesquels sont réalisés sur le dos des salariés par la baisse du coût du travail. Pour continuer notre développement, nous devons plus que jamais convaincre les femmes et les cadres de nous rejoindre. »



Eric Gajac, DSC RRG

« Avec la reprise du marché automobile en Europe, Renault Retail Group renoue enfin avec des résultats positifs. Nos effectifs augmentent et nous recrutons actuellement dans tous les métiers. FO pèse chez nous 21,89 % et nous avons

des élus dans 30 établissements sur 52. Nous sommes présents sur toutes les grandes structures du réseau et nous avons même pris deux sièges de plus au CCE. Ces résultats sont le fruit d'un investissement sans faille des équipes syndicales FO. L'aide des USM nous a également été précieuse. Lors des NAO 2017, nous avons obtenu 2,5 % ainsi que l'intégration de deux primes semestrielles dans les rémunérations mensuelles, sans oublier une grille des minima supérieure à celle de la branche et la prise en charge de l'augmentation de la mutuelle par l'entreprise. Toutes ces avancées le montrent : la défense des salariés et de leurs intérêts est notre priorité. »



**Patricia Bocciarelli,
DSC adjointe
PSA Retail**

« Nous sommes implantés dans plus de 40 concessions Citroën et grâce au bon travail des équipes syndicales, FO est majoritaire dans la plupart d'entre elles. Aujourd'hui, un des

grands défis que nous devons relever est celui de la féminisation de nos équipes, que nous aurions voulu lancer autrement que sous la pression de la loi. Dans notre secteur, les femmes sont nombreuses et motivées. Encore faut-il aller leur parler ! A cet égard, il ne faut pas hésiter à solliciter les militantes FO. Le même challenge nous attend concernant les cadres. La principale difficulté est qu'ils ne sont pas nombreux et font souvent partie de l'encadrement. Mais nous devons dépasser ces obstacles et gagner leur voix, sans quoi nous risquons de régresser. »

Les intervenants sont montés à la tribune pour évoquer la situation économique, sociale et syndicale de leurs implantations, mais aussi pour faire le point sur les problématiques du secteur et les défis que devra relever notre organisation pour continuer de défendre au mieux l'industrie et les intérêts des salariés de la branche.



Christophe Chambon, DSC Feu Vert

« Notre groupe comporte 318 magasins en France, une plateforme logistique ainsi que des implantations dans plusieurs pays européens. Avec un tel périmètre, les évolutions sont presque permanentes. Depuis notre rachat par le groupe Alpha l'an dernier, nous avons déjà revendu la marque Mondial Pare-brise ainsi que le réseau polonais. Aux dernières élections professionnelles, nous avons progressé pour nous établir à 13 % et nous préparons activement les échéances de 2018, ce qui n'a rien de facile quand les effectifs sont aussi dispersés au niveau national. Nous savons cependant pou-

voir compter sur l'aide de notre Fédération et du Syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne, auquel de nombreuses sections sont rattachées. »



Patrice Petilaire, Mercedes France, Saint-Denis

« Notre jeune section évolue dans une entreprise où les femmes comptent pour 70 % des effectifs. L'entreprise est en bonne santé, bien que depuis la filialisation par le constructeur en 2006 on puisse déplorer des problèmes d'approvisionnement sur les pièces détachées. Des investissements sont en cours mais la participation est au point mort et que les NAO sont parfois difficiles. La tendance actuelle est à la réduction des effectifs afin de passer sous la barre des 300 salariés pour mettre en place des DUP. Consé-

quence : nous sommes de moins en moins de salariés pour réaliser le même volume de travail. L'exigence de polyvalence est à la hausse et les salariés osent à peine protester, de crainte de perdre leur emploi. Il faut pourtant agir sur ce dossier, et notamment sur la question de la responsabilité du salarié lorsqu'un problème découle d'une tâche qu'il a dû effectuer alors qu'elle ne faisait initialement pas partie de ses missions. »



Aiad Gasmili, SAGS

« Au gré des rachats, des cessions et des restructurations, le périmètre des CE ne cesse de changer et les salariés de passer de l'un à l'autre. Pas facile de s'y retrouver, pour eux comme pour nous. Il faudrait parvenir à faire mieux encadrer ce sujet, mais est-ce le but de la future loi Travail ? Pourtant, nous constatons que les groupes cherchent à répartir les salariés sur un nombre toujours plus grand d'entités juridiques, trop souvent pour réduire au passage la taille des CE et amoindrir ainsi leur influence. Les conséquences de ce genre de manœuvre sont nombreuses et dangereuses pour les salariés. Nous

devons absolument exercer notre vigilance sur ce point et savoir être intransigeants. »



Jean-Pierre Boudon, DSC Carautoroutes

« Nous pesons près de 60 % chez Carautoroutes mais nous voyons arriver les DUP avec inquiétude. Notre réseau se réduit comme peau de chagrin : sur les 26 stations de notre périmètre de départ, il n'en reste aujourd'hui plus que onze car Carautoroutes vend à tour de bras. A chaque rachat, c'est la crainte d'un changement de convention collective et d'une perte des acquis pour les salariés. Les aires d'autoroutes sont de plus en plus structurées en une entité unique dans

laquelle nous avons du mal à faire prévaloir la convention collective des services de l'automobile, à laquelle les salariés sont attachés. Nous ne baissons pourtant pas les bras. Dans notre activité, les femmes représentent plus de la moitié des salariés mais nous avons des difficultés à les convaincre de s'engager syndicalement. Là aussi, c'est un combat que nous menons avec constance et conviction. »



Juan Camelo, Grands garages du Var, Toulon

« Salarié des services de l'automobile depuis bientôt 40 ans, je vois nos métiers évoluer de plus en plus vite. Peu importe le service où l'on travaille, on nous demande toujours plus de polyvalence pour

assurer toujours plus de tâches qui ne sont pourtant pas les nôtres à l'origine. Il est nécessaire de s'emparer de ce sujet dans le cadre des conventions collectives pour éviter que les salariés ne soient trop éloignés de leurs métiers initiaux sous prétexte d'adaptation aux besoins du marché et de l'entreprise. C'est un sujet qui mérite d'être au cœur des négociations de branche. »



Sébastien Touyarou, Interparking France

« Le monde du stationnement est très éclaté, ce qui rend la communication difficile entre nous. La direction fait chaque jour un pas de plus vers un travail transversal, hors du champ de compétences des salariés et

même si nous veillons au grain, nous constatons que la charge de travail, en se diversifiant, augmente constamment. La dépenalisation annoncée sur le stationnement, qui verra prochainement des entreprises privées se charger du contrôle et de la verbalisation, va accentuer le phénomène. L'actionnaire est bien parti pour mettre la pression sur les salariés pour qu'ils en fassent le maximum afin de faire croître le bénéfice de l'entreprise. Les villes vont réduire la masse salariale affectée à ces missions et c'est sur les salariés du privé, déjà débordés, que cette pression va se reporter. Nous nous battons sans relâche pour préserver leurs intérêts et leurs conditions de travail. »

Les invités



Patrice Omnes, ANFA

Le délégué général de l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) Patrice Omnes est intervenu pour un point sur la formation professionnelle, tordant au passage le cou à nombre d'idées reçues sur ce domaine. Dans la branche, face à des évolutions techniques qui demandent beaucoup de formation, il a expliqué que les actions en la matière avaient cru de 35 % sur les trois dernières années. « Dans la récente période de crise, en permettant de former plutôt que de licencier, le dispositif a été des plus utiles et accompagne aujourd'hui la reprise », a-t-il déclaré. Alors que les financements de la formation sont devenus un enjeu politique, il a souligné la clarté et la transparence du dispositif face aux accusations d'opacité formulées par ses détracteurs. Nombre d'alternants, taux d'accès

à l'emploi, part du budget consacré à l'action, nombre de salariés pris en charge, modicité du coût de fonctionnement, etc. : Il a démontré avec rigueur l'efficacité et la pertinence de la formation professionnelle sans cacher les menaces qui pèsent sur elle au moment où les projets de réforme se précisent. La présentation de Patrice Omnes est d'ailleurs disponible sur le site Internet de notre Fédération www.fo-metaux.org.

Des experts et des spécialistes du secteur automobile sont venus enrichir les échanges et donner matière à réflexion lors de ce séminaire qui comportait également une importante partie formation.



Bernard Jullien, Université de Bordeaux

L'universitaire et ex-patron du GERPISA Bernard Jullien est monté à la tribune pour présenter une analyse des « nouveaux comportements automobiles des ménages, nouvelles technologies, nouvelles mobilités » afin de donner des éléments de réflexion aux participants sur le devenir de la filière. Pointant un fossé croissant entre les stratégies des constructeurs et les comportements et besoins des ménages, il a rappelé que la part du véhicule neuf restait minoritaire sur le marché automobile et était le fait d'une catégorie de population elle aussi minoritaire. « Si l'automobile reste au cœur de la mobilité, l'essentiel de la dépense automobile échappe aux constructeurs, et par conséquent aux garages et à la branche. » Exposant les nouveaux modes de mobilité

que sont l'autopartage et le covoiturage ainsi que les opportunités du véhicule connecté et autonome, il s'est prononcé pour un « new deal automobile » centré sur les besoins des ménages. Alors que la part de leur budget automobile se réduit et que le parc national vieillit, il a considéré la stratégie de montée en gamme des constructeurs décalée face aux besoins du marché. « Il faut se pencher sur ses stratégies afin de participer à la structuration de la nouvelle donne automobile », a-t-il conclu.



Christophe Cloppet, IRP Auto

Le président d'IRP Auto Christophe Cloppet a pris la parole pour présenter le dispositif de protection sociale de la branche, entouré de l'équipe FO d'administrateurs. Il a brossé un rapide historique des institutions du secteur et des domaines qu'elles prennent en charge, montrant qu'IRP Auto est présent à tous les niveaux pour les salariés des services de l'automobile.



Ali Benkirane et Frédéric Gérard, Syncéa

Le cabinet Syncéa est intervenu sur le thème « maîtriser les changements introduits par la loi Rebsamen : l'information-consultation du CE et la BDES ». Les participants ont beaucoup apprécié cette présentation claire sur un sujet technique auquel ils sont nombreux à être confrontés.



Un beau moment de convivialité.

PSA Vesoul : préparer les élections



Les métallos FO de PSA Vesoul se sont retrouvés le 12 mai dans les locaux de l'UD de Haute-Saône pour l'assemblée générale de leur syndicat. Réunis autour de leur secrétaire Sébastien Galmiche et de Patrick Michel, secrétaire du comité de groupe européen, ils sont revenus sur l'année écoulée avant d'évoquer les défis à venir pour le site et pour l'équipe syndicale.

Manifestations contre la loi Travail, négociations et signature de l'accord NEC (Nouvel élan pour la croissance), participation au congrès fédéral de La Rochelle, campagne TPE... : l'année 2016 n'aura pas été de tout repos pour les métallos de PSA Vesoul. Lors de leur assemblée générale du 12 mai, ils sont également revenus sur les NAO 2016, qui ne se sont pas très bien passées. Au final, seul l'intéressement aura été à la hauteur des espérances des métallos. Pendant ce temps, la direction a mis la pression sur la lutte contre l'absentéisme, tout en compactant les ateliers de Vesoul avec un ajustage des effectifs à la baisse. Avec un grand nombre de CE extraordinaires, l'équipe syndicale a malheureusement constaté une dégradation du climat social et les projets à venir ne rassurent pas les salariés. En effet, la mesure qui a touché les ateliers n'est que l'une des 31 du plan Evolus, anagramme de Vesoul, destiné à doubler la productivité du site pour mieux accompagner le déploiement de la stratégie multi-marque du constructeur. Fort de ses 3 100 salariés (intérimaires compris) pour deux activités (industrielle

avec des ateliers de ferrage, peinture et équipements intérieurs, et logistique, Vesoul étant le centre mondial de pièces de rechange du groupe), le site de Vesoul restera-t-il le premier employeur de Haute-Saône au terme de ce plan ? Les métallos FO sont en tout cas déterminés à tout faire pour.

« Face aux nombreux projets de la direction, a prévenu Sébastien Galmiche, Nous devons travailler tous les dossiers en amont pour en tirer le meilleur compromis sur le plan industriel et socialement vis-à-vis des salariés. La pérennité du site est la priorité mais pas au détriment du climat social, ni des conditions de travail. » L'heure est également à la préparation des élections professionnelles de janvier 2018. Pour les gagner, l'équipe syndicale compte renforcer sa présence sur le terrain, au plus près des salariés, mais également miser sur la formation syndicale. L'ensemble des participants a d'ailleurs salué la stratégie de notre Fédération dans ce domaine et les moyens investis pour une politique de formation syndicale ambitieuse au service du développement.

Constellium Neuf-Brisach : en ordre de marche

Les métallos FO de Constellium Neuf-Brisach se sont retrouvés le 9 juin à l'UL de Colmar pour l'assemblée générale de leur syndicat. Réunis autour de leur secrétaire Pascal Andres et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, du secrétaire de l'USM du Haut-Rhin Jean-François Ansel et du DSC FO Constellium Renaud Mailly, ils ont fait le point sur leur activité et sur les élections professionnelles à venir.

Une production en hausse, d'importants investissements réalisés pour le marché automobile et une entreprise qui dégage de confortables bénéfices : à première vue, une situation idéale pour obtenir une politique salariale digne de ce nom. Et pourtant ! Les métallos FO de Constellium Neuf-Brisach ont dû batailler ferme lors de leurs NAO, sur lesquelles ils sont revenus à l'occasion de l'assemblée générale de leur syndicat le 9 juin. Lors de ces négociations compliquées, ils ont été obligés d'aller à l'épreuve de force, et en intersyndicale, pour obtenir un accord qu'ils pouvaient accepter de signer en syndicat responsable et pragmatique. Tirant les enseignements de cet épisode, ils ont convenu de changer de méthode pour les prochaines NAO et d'anticiper davantage pour obtenir de meilleurs résultats. Ils ont également salué le travail effectué par l'USM du Haut-Rhin et son secrétaire Jean-François Ansel sur les minima territoriaux, dont la hausse a bénéficié aux salariés de Constellium, ainsi que l'aide de l'UD.

Au plan syndical, l'équipe s'est félicitée de voir son nombre d'adhérents poursuivre une belle progression, et ce malgré de nombreux départs en retraite sur le site. Notre organisation, qui pèse 20,05 % sur Neuf-Brisach et est n°2 sur le site, prépare d'ores et déjà les élections professionnelles de 2018, s'appuyant sur un maillage très complet



de l'usine, les métallos FO étant présents sur tous les secteurs du site. Ils comptent travailler à la présentation de listes électorales complètes dans tous les collèges pour élargir leur base et accroître leur représentativité. « Dans cette montée en puissance, les défis ne manquent pas, analyse Lionel Bellotti. Féminiser les listes et se renforcer aux 2^{èmes} et 3^{èmes} collèges figurent parmi les priorités et l'équipe a toutes les capacités pour y parvenir. » Elle pourra notamment valoriser le travail accompli pour faire évoluer l'accord sur les statuts du personnel et l'intéressement, ainsi que sur les avancées obtenues par FO au niveau départemental et national. Bon courage les métallos !



Remettre le **social** au cœur de l'**entreprise**



Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

BUREAUX DE PARIS / SIÈGE SOCIAL

3, rue de BONDY
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 19 25 40
Fax : 01 48 19 25 59

Bureaux : Lille, Lyon, Rennes

Expertises économiques et sociales
auprès des comités d'entreprise

www.syncea.fr - info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

USM de Seine-Maritime : une motivation de fer



Le 2 juin, les métallos FO de Seine-Maritime se sont retrouvés à l'occasion de l'assemblée générale de leur USM. Autour de leur secrétaire Yanis Aubert et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, ils ont brossé le tableau de la situation économique, sociale et industrielle du département avant de revenir sur les dossiers de la représentativité et du développement syndical.

Situation difficile que celle de la Seine-Maritime. Dans ce département très industrialisé, la métallurgie résiste mais les métallos ont bien du mal à faire grandir notre organisation, dont le développement marque un peu le pas. Pourtant, comme l'a montré l'assemblée générale de l'USM le 2 juin, l'équipe syndicale ne ménage pas ses efforts et obtient des résultats. C'est ainsi que sur les conventions collectives territoriales du Havre et de Rouen, les négociateurs FO peuvent se féliciter d'avoir obtenu des minima qui figurent parmi les meilleurs de France. Une belle réussite qu'ils mettront en avant dans leur travail de syndicalisation. Sur ce plan, ils se sont accordés sur la nécessité d'une feuille de route pour le développement syndical avec en préalable une analyse géographique fine qui permettra à un « noyau dur » de l'USM de mieux déterminer où concentrer les efforts, avec le soutien de la Fédération. Lionel Bellotti a également convenu avec l'équipe de la réalisation d'un état des lieux des compétences syndicales et de leur répartition afin d'optimiser le travail de l'USM.

Côté entreprises, les situations apparaissent très contrastées. Chez Autoliv, spécialiste de l'airbag, les PSE s'enchaînent et les effectifs fondent, laissant craindre une délocalisation de l'activité alors que l'entreprise est leader de son secteur. La fonderie Inoxyda, qui fabrique des hélices pour le secteur maritime, se porte plutôt bien et FO, majoritaire sur le site, a réalisé de bonnes NAQ. PCI, qui donne dans le découpage à l'échelle du micron, peine à recruter, tandis que chez Atos/Bull, le problème vient plutôt des départs en retraite non remplacés. Toshiba avance à l'aveugle en l'absence de stratégie industrielle face aux ruptures technologiques qu'affronte le site et Technip, spécialiste du forage, ne se porte pas mieux, lourdement impacté par la mauvaise passe que traverse le secteur. « Face à autant de situations différentes, l'USM et la Fédération sont présentes et toujours prêtes à soutenir les métallos, à les aider à trouver des solutions adaptées à leurs problématiques », a rappelé Lionel Bellotti.

Essilor : une belle progression

Le 6 juin, l'ensemble des équipes FO des différents sites français d'Essilor se sont retrouvées en coordination à Dijon autour de leur déléguée syndicale centrale Evelyne Simonot pour faire le point sur la situation du groupe mais aussi pour soutenir l'équipe syndicale de cet établissement, dont les élections professionnelles se déroulaient peu après et ont été un succès.

Des échanges ont eu lieu sur la situation sociale et économique, et plus particulièrement le projet de fusion d'Essilor, leader mondial dans la production de verres optiques correcteurs et producteur d'instruments liés à l'optique, et Luxottica, leader mondial dans la fabrication et la distribution de montures de lunettes.

But de l'opération pour Essilor : se créer de nouveaux débouchés via le gigantesque réseau de distribution de l'entreprise italienne. « Il faut veiller à ce que l'ensemble reste sous contrôle français, explique Evelyne Simonot. Nous serons particulièrement vigilants sur la place de la France dans ce nouveau Groupe Essilor/Luxottica afin d'éviter des conséquences négatives sur l'emploi en France et les garanties collectives », précise-elle.

Le tour de table a aussi permis de faire un point sur la situation sociale du groupe, notamment sur l'accord sur le dialogue social en cours de renégociation où l'ensemble des négociateurs veillent à ne pas perdre d'avantages (la loi Rebsamen privilégiant l'employeur), et sur le suivi de l'accord RPS en raison des conditions de travail qui se dégradent. L'état des lieux sur la syndicalisation montre une progression sur l'ensemble des sites, notamment une avancée chez les cadres en région parisienne.

Les participants à la coordination ont également prêté main-forte à leurs camarades dijon-



nais, dont les élections professionnelles tombaient le 16 juin. Distribution de tracts et discussions avec les salariés leur ont permis d'insister sur la nécessité d'une bonne représentation du personnel pour répondre aux enjeux de l'entreprise en s'appuyant sur une équipe syndicale libre, indépendante, déterminée et ancrée au terrain. Et le message a été entendu : le secrétaire du syndicat FO Jean-Marc Tridon et son équipe ont convaincu, quelques jours plus tard, 38,38 % des salariés de faire confiance à FO. Avec une progression de plus de 7%, FO dispose d'élus sur les trois collèges et se positionne désormais comme la première organisation syndicale sur Essilor Dijon. Bravo les métallos !

PSA Rennes : tourné vers l'avenir



Depuis 2016, le site PSA de Rennes a dû faire face à une baisse continue de son activité accompagnée d'un chômage partiel devenu chronique. En revenant sur cette situation difficile lors de leur assemblée générale du 1^{er} juin, les métallos FO de PSA Rennes ont pu mesurer le contraste avec la situation actuelle et se réjouir de voir leur site retrouver enfin de vraies perspectives. Aujourd'hui, les salariés ne comptent plus les heures avec l'arrivée de la nouvelle 5008 (qui affiche déjà plus de 14 000 commandes alors que le véhicule n'est même pas sorti des chaînes de montage !) et l'attribution d'un autre modèle issu de la gamme Citroën. Néanmoins, pour parvenir à inverser la tendance et à pérenniser enfin le site et les emplois, FO a dû batailler ferme et négocier, en plus de l'accord compétitivité groupe, un avenant baptisé « contrat d'avenir » taillé sur mesure pour Rennes. L'aventure a été d'autant plus compliquée que l'équipe syndicale a dû s'adapter à la valse des interlocuteurs, du fait des nombreux changements au sein de la direction locale.

L'usine est en pleine transformation pour préparer l'arrivée de deux nouveaux modèles, avec notamment la mise en place d'un nouvel atelier peinture et le déplacement de l'activité ferrage, qui a d'ailleurs connu des dysfonctionnements. Résultat : les salariés ont dû mettre les bouchées

doubles, jusqu'à travailler les samedis et parfois les jours fériés pour suivre la cadence. « Maintenant que les voyants reviennent au vert, il faut absolument donner la priorité à des embauches, analyse Laurent Smolnik. Certes, nous nous battons également pour une juste rémunération de ce temps de travail supplémentaire que les salariés accomplissent pour permettre à l'usine de préparer un meilleur avenir, mais il faut anticiper les besoins en termes d'effectifs si l'on veut réellement pérenniser le site au travers d'une activité stable et d'une charge de travail raisonnable pour les salariés qui sont en train de s'épuiser. » Revenant sur le dossier de la compétitivité, le secrétaire fédéral a rappelé que si notre organisation n'était pas opposé à des avancées en la matière, elles ne pouvaient se faire sans de réelles contreparties pour les salariés. Pour peser d'un poids plus important dans les nombreux dossiers qui ne manqueront pas de jaloner les mois à venir, l'équipe syndicale a également mis l'accent sur le travail de syndicalisation, rendu d'autant plus important que les effectifs sont appelés à se renouveler du fait du vieillissement de la population. « Nous tournons la page sur 10 années éprouvantes, a conclu Nadine Cormier, mais nous ne nous voilons pas la face sur les défis à venir et nous sommes prêts à les relever. »

Le syndicat FO PSA Rennes organisait son assemblée générale le 1^{er} juin. Réunis autour de leur secrétaire Nadine Cormier, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC FO PSA Christian Lafaye et du secrétaire de l'USM du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine Pierre Contesse, ils se sont penchés sur l'avenir du site, qui s'éclaircit enfin.

Coordination Itron : l'avenir en question

C'est sur le site d'Haguenau que s'est tenue la coordination des métallos FO du groupe Itron, les 1^{er} et 2 juin. Réunis autour de leur délégué syndical central Jean-Noël Laroche et du secrétaire fédéral Eric Keller, les participants sont revenus sur la stratégie industrielle du groupe et les craintes qu'elle suscite.

La tenue de la coordination sur le site de Haguenau les 1^{er} et 2 juin avait quelque chose de symbolique. Accueillis par le secrétaire du syndicat FO Stéphane Brucker et son équipe, les métallos FO ont en effet consacré l'essentiel de ces deux journées de travail à la stratégie du groupe, dont la fermeture annoncée d'Haguenau illustre les paradoxes. Depuis l'accord collectif sur la sauvegarde de l'emploi signé par FO en début d'année sur le site, les métallos FO travaillent à plein régime. « L'activité ne manque pas, mais le groupe recentre ses capacités avec pour seul objectif d'être toujours plus compétitif », résume Eric Keller. Dans un secteur de haute technologie, innovant, bénéficiant d'une bonne visibilité industrielle et riche des perspectives offertes par la transition écologique, Itron continue de réduire, encore et toujours, ses effectifs, et les métallos s'inquiètent...

Sur le site de Chasseneuil-du-Poitou, qui produit les compteurs intelligents Linky et, avec des commandes se chiffrant en millions d'unités, dispose d'un carnet de commandes assurant trois à quatre années d'activité, les salariés craignent aujourd'hui que l'avenir de leur usine n'aille pas au-delà de ce contrat, faute d'une vision claire quant à l'après-Linky. « Cela pose le problème d'une stratégie industrielle qui n'est pas prospective et dans laquelle les salariés



passent au second plan, regrette Eric Keller. D'autant qu'à force de réduire le périmètre France, les salariés français risquent de ne plus pouvoir répondre à de futures demandes et de voir le groupe en prendre prétexte pour délocaliser leurs productions. C'est un cercle vicieux que nous refusons de voir s'enclencher ! »

Au-delà des questions de stratégie industrielle, les métallos FO sont également revenus sur les NAO 2016, qui n'avaient abouti à aucun accord, et se sont montrés déterminés à réussir celles de 2017, malgré un contexte décidément compliqué chez le géant des services de distribution d'eau, de gaz et d'électricité...

La consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'entreprise

La loi du 17 août 2015 dite « loi Rebsamen » a profondément refondu les obligations d'information-consultation du comité d'entreprise. Le cabinet Syncéa fait le point sur la question.

La loi du 17 août 2015 dite « loi Rebsamen » a profondément refondu les obligations d'information-consultation du comité d'entreprise. Les anciennes 17 obligations de consultation annuelles du CE ont été regroupées autour de 3 grands rendez-vous annuels. Il est ainsi désormais prévu par l'article L.2323-6 du Code du travail que le comité d'entreprise est consulté chaque année sur :

- 1° les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- 2° la situation économique et financière de l'entreprise ;
- 3° la politique sociale de l'entreprise.

La 2^{ème} consultation annuelle porte donc sur la situation économique et financière de l'entreprise mais également sur la politique de recherche et de développement technologique de l'entreprise, y compris sur l'utilisation du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche et sur l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (art. L.2323-12 C.trav.).

Dans le cadre de cette consultation, le CE doit émettre un avis qui est transmis à l'organe de surveillance de l'entreprise. La loi a même prévu que le défaut de consultation sur la politique de recherche et de développement technologique est sanctionné par la suspension des aides publiques (art L.2323-55 C.trav.).

Au-delà de ce formalisme, l'avis du CE a vocation à être lu et examiné par tous les salariés

SynCéa
Remettre le **social**
au cœur de l'**entreprise**

qui ne peuvent se suffire d'un avis « favorable ou défavorable » sur la situation économique et financière de leur entreprise. Un avis détaillé et motivé permet au CE d'exprimer son point de vue et de livrer son analyse sur l'entreprise, son activité, ses résultats, sa politique de redistribution des richesses, sa politique d'investissement et ses chances de pérennité ...

Pour cela, le CE peut être assisté par un expert-comptable qui se chargera de l'examen approfondi de la situation de l'entreprise et apporter aux élus les moyens de rendre un avis éclairé et pertinent.

Beaucoup de comités d'entreprise et de DUP ne franchissent pas ce pas et se privent de leur droit de recours à un expert-comptable, dont les honoraires sont pris en charge par l'entreprise. Nous constatons souvent une focalisation des élus sur des données de la BDES, malheureusement souvent insuffisantes ou a contrario trop nombreuses et difficiles à exploiter.

La situation économique de l'entreprise ne doit pas être vue comme une préoccupation du CE lors des restructurations, PSE ou projets de fermeture. Elle doit être suivie sur le long terme par les instances représentatives du personnel pour anticiper et agir. Il appartient donc aux élus de se saisir de leurs droits et des outils mis à leur disposition pour assurer un suivi régulier et efficace de leurs attributions économiques et œuvrer pour la défense des intérêts des salariés. Ils pourront s'appuyer sur les experts du cabinet Syncéa pour les accompagner au mieux dans cette démarche.

**BUREAUX DE PARIS /
SIÈGE SOCIAL**

3, rue de BONDY
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 19 25 40
Fax : 01 48 19 25 59

Bureaux: Lille, Lyon, Rennes

www.syncea.fr - info@syncea.fr



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

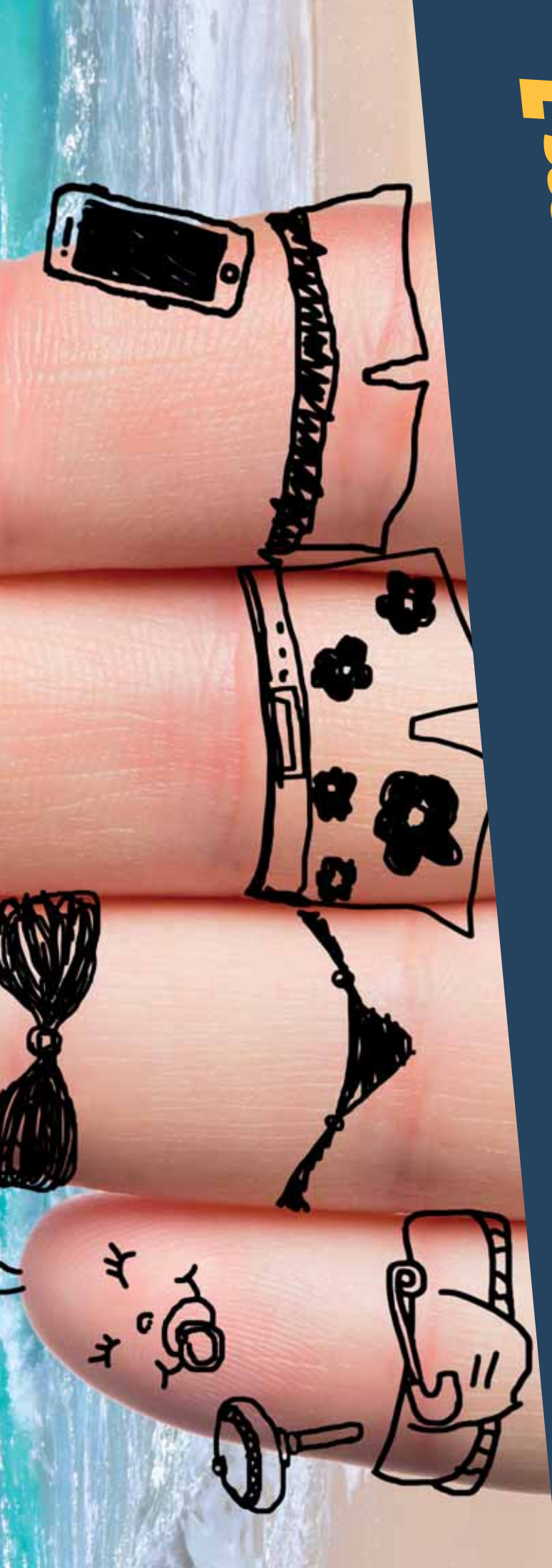
PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr





**[FO Métaux souhaite de bonnes vacances]
à tous les métallos et leur famille!**

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



La Région Parisienne

Frédéric Homez :

« le pragmatisme et l'indépendance FO »

Le syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne a tenu le 8 juin son XXVII^{ème} congrès dans les locaux de la Confédération FO. Plus de 150 métallos venus de tous les départements d'Île-de-France se sont retrouvés autour de leur secrétaire Denis Bieber, qui tirait ce jour-là sa révérence, pour faire le point sur l'action de leur syndicat et s'organiser face aux défis de demain.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie est intervenu pour la conclusion de ce congrès. Alors que l'industrie semble toujours si peu préoccuper la classe politique, que les attaques contre les organisations syndicales fleurissent et que les menaces sur le code du travail se précise, il a rappelé que notre organisation avait clairement exposé ses positions et revendications dans son livre blanc Acte IV « pour la défense de l'industrie sur notre territoire » publié à l'occasion de l'élection présidentielle. « Pour les réformes à venir, nous attendrons de voir le détail des projets pour nous exprimer, a-t-il révélé. Contrairement à la loi travail, qui ne figurait pas dans le programme du candidat de l'époque et qui a été mené au mépris du dialogue social, nous sommes cette fois dans ce qui « semble » cette fois être une véritable concertation. Pour autant, nous ne sommes pas dupes, nous nous battons pour faire bouger les lignes et nous nous déterminerons à mesure de l'avancée du dossier, sans exclure aucune option. C'est ça, le pragmatisme et l'indépendance FO ! » Il a également martelé l'attachement de notre organisation au CDI, qui doit rester la norme, et a rappelé que si notre organisation n'était pas hostile aux accords d'entreprise, loin



aux conventions collectives territoriales, il est revenu sur les discussions dans lesquelles notre organisation a su faire prévaloir son point de vue pour les conserver. Il n'a pas caché que les négociations seraient encore longues et a prévenu : hors de question d'aller au pas de charge. FO entend y consacrer tout le temps nécessaire afin de parvenir à un résultat satisfaisant. Notre organisation compte également maintenir la hiérarchie des normes avec la branche en élément régulateur afin d'empêcher le dumping social. De même, tout sera fait pour préserver les classifications, auxquelles les métallos FO sont très attachés. « Une fois le processus terminée, nous réunirons l'ensemble de nos syndicats pour les informer et les consulter avant de confier aux instances fédérales le soin de décider si FO engage ou non sa signature », a expliqué Frédéric Homez.

Enfin, il a salué les bons résultats de FO, et des métallos en particulier, pour le deuxième cycle de la représentativité. Il a néanmoins attiré l'attention des participants sur la nécessité de se renforcer chez les ingénieurs et cadres car, « si nous y perdons notre représentativité, qui sera le moteur des négociations pour les minima dont bénéficient tous les cadres ? » Il a conclu en informant les métallos du prochain lancement d'un nouveau plan de développement syndical que l'équipe fédérale est en train de mettre au point. »



Les métallos FO franciliens avaient répondu présents.

la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Soulignant l'attachement de FO

se renouvelle

Denis Bieber : « restez libres et indépendants »

Avant de présenter le rapport d'activité du syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne, son secrétaire général, Denis Bieber, a tenu à saluer l'ensemble des participants ainsi que l'équipe fédérale à l'occasion de ce congrès un peu particulier, puisqu'il s'agissait de son dernier avant une retraite bien méritée. Revenant sur l'activité du syndicat depuis 2013, particulièrement intense, il a précisé que seuls les faits marquants illustrant l'action syndicale avaient été repris. « La situation économique ces dernières années a été marquée par une crise économique mondiale dont les effets dévastateurs, hélas, n'ont pas épargné l'industrie de la métallurgie, qui représente la moitié des emplois industriels franciliens, a-t-il expliqué. De nombreuses sections syndicales de notre syndicat ont rencontré d'importantes difficultés économiques au niveau de leurs entreprises et nous avons toujours été à leurs côtés. » Plus largement, il a souligné l'apport de la Région Parisienne à de nombreux autres niveaux, précisant que des représentants du syndicat siégeaient à la Fédération, dans les Unions Départementales de la Région Parisienne, mais aussi dans de nombreux organismes paritaires, tant au niveau régional que national. Au-delà des conflits sociaux, le syndicat a également été force de propositions et Denis Bieber s'est d'ailleurs félicité des idées, positions et revendications détaillées par la Fédération dans son livre blanc -Acte IV « pour la défense de l'industrie sur notre territoire ».

« Nous avons aussi poursuivi notre pratique de la politique contractuelle afin de mettre en place des garanties pour les salariés, a-t-il poursuivi. C'est notamment ainsi que nous avons continué de faire évoluer les salaires minima dans la métallurgie parisienne même si, dans ce cadre, nous nous heurtons à un patronat de plus en plus intransigent. » Autre cheval de bataille incontournable et donc la Région Parisienne a su se saisir avec efficacité : la représentativité. Denis Bieber a salué le travail des équipes syndicales franci-

liennes, qui a permis la création de 48 nouvelles sections depuis le précédent congrès. « Ce sont de vraies créations qui nous ont aussi permis de tirer le score national de FO vers le haut, mais il ne faut pas se reposer sur nos lauriers, a-t-il prévenu : nous sommes en Région Parisienne et les possibilités de développement sont réelles et conséquentes. Nous pouvons et devons faire encore mieux ! » A cet égard, il a pointé le défi qui attendaient les métallos FO en Île-de-France : intensifier l'action envers les cadres, particulièrement nombreux dans la région parisienne, souvent isolés et ayant besoin d'être défendus comme tout salarié. « Nous nous devons de répondre à leurs attentes mais aussi les impliquer syndicalement », a-t-il conclu avant d'exhorter les militants à faire vivre les valeurs de FO afin de rester « un syndicat libre et indépendant ».



Marc Patrouche, secrétaire adjoint



« Entre 2009 et 2015, la France a perdu 6 % de ses sites industriels de plus de 10 salariés et l'Île-de-France a été particulièrement touché par ces fermetures et leurs cortèges de licenciements. Entre recherche de gains de productivité et hausse du coût des surfaces, trop d'entreprises continuent de partir en province ou, pire, à l'étranger. Comment ne pas craindre la perte de nos compétences et des savoir-faire qui ont fait de la France une nation industrielle de premier plan ? Notre implication à l'échelle internationale avec IndustriALL European Trade Union et IndustriALL Global Union est, à cet égard, des plus nécessaires car face à

une logique financière mondialisée, nous devons nous battre pour obtenir une charte sociale européenne protégeant les salariés et évitant le dumping social. FO sait mener ce genre de combat avec réalisme et n'a plus à le démontrer. Pour autant, les craintes quant à l'avenir demeurent car malgré les bons accords signés par notre organisation, il n'est pas toujours évident d'éviter les délocalisations. Plus que jamais, il faut des embauches et au minimum la sauvegarde des emplois existants. C'est à FO qu'il revient de se battre en ce sens car les salariés ont besoin d'un syndicalisme réaliste pour stopper la casse sociale. Ils nous font confiance, comme le montrent nos résultats aux élections professionnelles. Nous devons donc continuer nos combats et faire vivre nos valeurs.

Jean-Philippe Clairon, commission des retraités



« Depuis les premiers dispositifs de retraite mis en place en 1407 sous Charles VI, la situation des salariés en fin de carrière a beaucoup évolué et s'est améliorée au fil des siècles, jusqu'à la mise en place du système que nous connaissons en 1945 par le Conseil National de la Résistance. Cependant, depuis quelques décennies, le mouvement s'est inversé. En 1910, les organisations syndicales dénonçaient un alignement des retraites sur l'espérance de vie des salariés.

L'histoire va-t-elle se répéter. Depuis les années 1990, de changements de mode de calcul

en augmentations de la durée de cotisation, le système est un peu plus abîmé par les réformes successives. Le dispositif pour les carrières longues, que l'on doit aux organisations syndicales, aura été la seule véritable avancée ces dernières années. Mais à quoi bon reculer à toute force l'âge de la retraite si c'est pour voir les seniors poussés toujours plus rapidement vers la sortie et précarisés en attendant une pension dont le montant est gelé depuis 2013 ? Nous devons nous battre pour faire évoluer cette situation et notre force risque fort d'être mise à contribution très bientôt face aux projets on ne peut moins rassurants des nouveaux gouvernants... »



Manuel Martinez, trésorier

« Il est facile pour le trésorier, et attendu même, de souligner l'importance des cotisations syndicales. Et pourtant... Il ne faut jamais oublier qu'elles sont la principale source de revenus du syndicat, qu'elles garantissent son indépendance et son autonomie. Elles lui permettent de fournir une aide juridique à ses adhérents, de mener des opérations de développement, d'agir pour défendre les salariés. Chaque année, les réunions annuelles de trésorerie sont l'occasion d'échanges et de partage d'informations qui aident trésoriers et collecteurs à mener à bien leurs missions. Grâce, entre autres, à l'efficacité et à la détermination de ces hommes et femmes qui comptent, la Région Parisienne peut se féliciter d'avoir fait

augmenter, entre 2013 et 2016, son nombre de cartes et de timbres, ainsi que le nombre d'adhérents. Le bureau du syndicat a toujours fait en sorte de proposer le prix le plus juste et les adhérents le savent. Comme ils savent que nous disposons d'un fort potentiel de développement et d'une belle marge de progression. La trésorerie doit continuer d'innover, comme elle l'a fait avec la mise en place des prélèvements automatiques, qui connaissent un succès grandissant, afin de pérenniser l'action du syndicat au service des salariés. »



Olivier Dajas, trésorier adjoint

« Au terme de ce mandat, je suis fier de constater que l'équipe syndicale de la Région Parisienne a su donner un nouvel élan à notre structure. Les prélèvements automatiques ont été une étape importante qui a permis, notamment, de fidéliser davantage les adhérents. Ils permettent également aux collecteurs de disposer de plus de

temps pour aller au contact des salariés, adhérents et futurs adhérents, apportant ainsi leur concours et leurs forces à l'indispensable développement syndical. Leur rôle est aujourd'hui reconnu à sa juste valeur et nous pouvons nous en féliciter. »



Les interventions des métallos



Charles Menet, Alstom Transports

« Spécialiste de la signalisation ferroviaire, notre site comporte 90 % de cadres et nous sommes la deuxième organisation syndicale sur le troisième collège, pour un poids de 20 % sur le site. L'ensemble des sites Alstom est touché par des délocalisations d'activités et nous ne faisons pas exception à la règle : le nombre d'heures d'études délocalisées en Inde a doublé cette année pour s'établir à 100 000 heures. En 2016, l'action nationale lancée par FO pour préserver les emplois sur le groupe avait permis d'éviter la fermeture de Belfort. Nous avons réussi à faire reculer la direction et à faire intervenir l'Etat, dont les commandes, notamment

de TGV, ont assuré de l'activité. Pourtant, les menaces demeurent et les effectifs continuent de fondre, du fait du non remplacement des départs en retraite. La loi Travail, que nous avons combattu, s'applique désormais et chez Alstom elle a conduit à revoir notre accord CET à la baisse. Alors que les attaques contre le code du travail reprennent, nous devons rester mobilisés. Il faut également se préparer à une attaque plus large sur les droits des salariés. Salaires, conditions de travail et jusqu'au contrat de travail : tout est menacé ! Face

aux dangers, les salariés savent qu'ils peuvent compter sur FO. »



Antoine Mendes, Lear Cergy

« Notre site, qui réalise des sièges auto pour Peugeot, est propriété d'un groupe américain. Il y a 10 ans, nous comptions 6 sites français. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trois, dont deux de production. La crise

nous a durement touchés et depuis 2013 nous enchaînons les PSE qui rabotent chaque année un peu plus nos effectifs. La baisse attendue de notre niveau de production nous fait d'ailleurs redouter qu'un nou-

veau plan ne soit bientôt annoncé. Mais FO ne baisse pas les bras et les salariés nous ont massivement accordé leur confiance puisque nous pesons 38,2 % depuis les élections professionnelles de janvier 2016, soit 5,68 % de progression. Nous nous battons pour obtenir de nouveaux marchés en remplacement de ceux que nous avons perdu et nous avons réussi à décrocher 1 % aux NAO face à une direction qui voulait un gel des salaires sur trois ans. Nous avons même anticipé sur l'année prochaine en obtenant 1,3 % ! Nous disposons également du mandat du comité européen. Les combats à venir seront rudes mais nous ne baisserons pas les bras. »



Sylvie Galuppo, DSC Otis

« Notre organisation est incontournable chez OTIS avec près de 26 % des voix. Nous sommes implantés dans 10 établissements sur 11 : le siège social est bien difficile à investir... Parmi les combats que nous menons, celui sur la parité n'est pas le moindre. La loi impose aujourd'hui l'équilibre sur les listes électorales. Pourtant, il n'est pas toujours facile de convaincre les femmes de venir sur les listes car le syndicalisme au féminin comporte de grandes difficultés et de grandes exigences. Au-delà des obligations légales, ce sont les mentalités et les réflexes qu'il faut chan-

ger. Messieurs : soutenez les femmes, parlez-leur, aidez-les, mais ne soyez jamais condescendant, paternaliste ou machiste ! Mesdames : ne baissez jamais les yeux, soyez fières, résistez à la pression ! C'est ensemble que nous progresserons ou pas du tout. »



Jean-François Joberton, ancien trésorier fédéral

« Près de 70 ans après la création de notre organisation, son dynamisme est intact. En 1947, la naissance de FO s'inscrivait dans une certaine continuité ; celle des confédérés qui avaient, dans les années 1920, refusé la mainmise d'un parti politique sur la vie syndicale. Près de 70 ans plus tard, le paysage industriel et social a bien changé. La plupart des nombreuses usines qui bordaient la Seine ont disparu, et avec elles de trop nombreux emplois industriels. Ce qui n'a pas changé, par contre, c'est la détermination de notre organisation à se battre pour les salariés dans l'esprit d'indépendance qui a toujours été le sien et qu'il

nous appartient de faire perdurer. »



Cédric Zielinski, nouveau secrétaire de la Région Parisienne

« En tant que nouveau secrétaire du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne, je me réjouis de nous voir si nombreux aujourd'hui. Ce nombre, cette force, nous en aurons bien besoin au cours des mois à venir face aux projets inquiétants que porte le nouveau gouvernement. Je remercie Denis Bieber et Frédéric Homez pour le travail accompli, que je compte bien poursuivre, et pour leur confiance. Nous devons rassembler nos énergies pour faire vivre un syndicalisme plus structuré afin de faire grandir FO. Le suivi des élus et des équipes syndicales sera

primordial pour se développer, mais notre force de demain passera également par la formation syndicale, car face à un monde du travail de plus en plus mouvant et un patronat de plus en plus dur, il est impératif d'ajouter de nouvelles cordes à notre arc pour mener avec efficacité nos combats pour l'industrie et pour les salariés. »



Serge Ramos, APSAC

« La formation syndicale offre des solutions adaptées à nos problématiques et au service de nos objectifs. Les gouvernements ne cessent depuis plusieurs années de vouloir éloigner le monde syndical du savoir et ce mouvement va se poursuivre.

Pour savoir comment s'y retrouver, comment s'y prendre, il est impératif de se former, faute de quoi le dialogue social ne se mesurera plus qu'au nombre croissant des réunions où rien ne se passe et que trop d'entre vous connaissent bien. Avec le parcours de formation fédéral et les compléments de l'APSAC qui amènent une expertise dans tous les domaines, les métallos n'ont que le choix des outils... Les formations s'adressent également aux cadres, dont les problématiques présentent souvent de grandes similitudes avec celles des autres salariés. En ce sens, la formation se veut aussi un outil de cohésion sociale dans l'entreprise, qu'il vous appartient de faire vivre. »



Bertrand Mazeau, délégué fédéral à la formation professionnelle

« La formation professionnelle est en danger. Depuis longtemps, la classe politique s'intéresse au sujet, mais davantage pour mettre la main sur ses financements que pour la développer.

Ce n'est pourtant pas en démantelant la formation professionnelle que l'on créera des emplois. Pourtant, on ne compte plus les idées reçues propagées pour tenter de justifier sa mise à mort. Les fonds seraient mal utilisés, il y aurait trop peu de véritables formations, les personnes en bénéficiant ne seraient pas celles qui en ont le plus besoin... La vérité, c'est que la formation professionnelle marche ! Jeunes en insertion, apprentis, chômeurs, salariés, fonctionnaires... Pour toutes ces personnes, la formation professionnelle est un outil performant pour entrer ou revenir sur le marché du travail et pérenniser l'emploi. Plutôt que de démolir le dispositif, il faut le pérenniser et lui donner une plus grande ambition au service de celles et ceux qui en bénéficient. Pour notre pays, c'est une question d'avenir qu'on ne saurait prendre à la légère. »

L'automobile sur la bonne fréquence

Moderne, innovant, interactif, réactif, accessible ; les qualificatifs ne manquent pas pour parler de « Fréquence Auto », le nouveau média dédié au secteur automobile mis en place par FO Métaux et qui a diffusé sa première émission le 23 juin. « Si les salariés de l'automobile constituent notre public naturel, les thématiques que nous traitons vont bien au-delà de ce seul secteur », précise Laurent Smolnik. Le secrétaire fédéral, qui avait été à l'origine de « Radio Guyancourt », a voulu capitaliser sur cette expérience et en élargir le spectre avec « Fréquence Auto ». Résultat : chaque mois, une émission sera diffusée sur une chaîne YouTube dédiée. En compagnie de deux journalistes professionnels – Louis Hamelin et Florence Lagarde d'Auto Actu, experts et spécialistes du dialogue social et des Ressources Humaines débattront avec un représentant FO d'un sujet déterminé. Pour sa première émission, « Fréquence Auto » a ainsi accueilli le spécialiste de l'organisation des entreprises Pierre Nassif et le secrétaire FO du comité monde de PSA Patrick Michel pour un échange sur « La transformation des organisations : le concept d'entreprise libérée ».

Une information plus large et plus accessible

Informés plusieurs jours avant du thème de l'émission par flyers, affichage et Internet, les salariés de l'automobile ont pu participer en posant leurs questions aux intervenants via le répondeur de l'émission (01.84.25.17.17.). Ce faisant, ils ont contribué à nourrir les échanges et la réflexion des participants, et pourront le faire à chaque émission. « Fréquence Auto, c'est le média qui décrypte les enjeux de l'industrie automobile avec les yeux de ceux qui y travaillent, explique Laurent Smolnik. Il était donc naturel de leur donner la parole. » Avec cette initiative inédite, « nous créons aussi un lien plus direct avec les salariés dont les remontées de terrain et les préoccupations enrichissent le fil de la discussion, ajoute Mariette Rih, DSC FO Renault, en proposant un échange sans filtre pour un discours plus accessible et s'adressant à un plus large public. » Outre l'interactivité, l'émission mise aussi sur la

réactivité. Si plusieurs thèmes sont d'ores et déjà au programme des prochains numéros, comme « l'épuisement professionnel et le culte de la performance » avec la participation de la DSC FO Renault Mariette Rih, ou encore « les évolutions autour du management » avec Yann Le Pêcheur, « Fréquence Auto » se veut aussi un média réactif à l'actualité qui n'exclut pas de chambouler sa programmation lorsqu'un sujet s'impose sur le devant de la scène médiatique. Pour une audience encore plus large, la réflexion s'oriente aussi vers la mise à disposition de chaque édition au format podcast, afin de toucher un nombre toujours plus important de salariés. Désormais, pour tout savoir sur l'auto, ça se passe sur « Fréquence Auto » !



PREMIÈRE ÉMISSION
L'entreprise libérée : rêve ou réalité ?



■ L'expert : **Pierre NASSIF**
Coach professionnel. Expert sur les sujets de l'entreprise libérée.
■ L'invité : **Patrick MICHEL**
Ingénieur R&D. Secrétaire du Comité de Groupe Monde PSA – FO PSA.
■ **Florence LAGARDE**
Directrice de la Rédaction de Autoactu.
■ **Louis HAMELIN**
Journaliste Spécialisé dans l'innovation sociale dans l'entreprise.

En ligne sur **YouTube**



Le média qui décrypte les enjeux de l'industrie de l'automobile avec les yeux de ceux qui y travaillent

Le 23 juin, Fréquence Auto a débarqué sur Internet. Héritier de « Radio Guyancourt », ce nouveau rendez-vous mensuel initié par le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et la DSC FO Renault Mariette Rih propose aux salariés une exploration du vaste monde automobile sous l'angle des Ressources Humaines au travers de nombreuses thématiques.

L'intensification du numérique et le développement de l'automatisation et des robots, ça vous inquiète ?
L'entreprise libérée, vous connaissez ?
Le droit à la déconnexion, ça vous intéresse ?

Sur Fréquence Auto, tous ces sujets sont abordés, analysés, décortiqués par des experts et des spécialistes des Ressources Humaines et du dialogue social.



Les premières émissions :

- Transformation des organisations : le concept de l'entreprise libérée (juin 2017)
- L'épuisement professionnel et le culte de la performance
- Les évolutions autour du Management



Le média qui décrypte les enjeux de l'industrie de l'automobile avec les yeux de ceux qui y travaillent



RELEVONS ENSEMBLE

le défi de l'innovation sociale

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
KLESIA est un organisme paritaire
à but non lucratif qui se concentre sur
la protection des personnes :
en complémentaire santé, prévoyance,
épargne retraite et action sociale.
Son action s'inscrit dans une démarche
responsable, tant à l'égard de
ses clients que de ses partenaires.

KLÉSIA
klesia.fr

IndustriALL Europe : priorité à l'humain



Alors que les organisations syndicales britanniques s'inquiètent des conséquences du Brexit, l'Europe syndicale a tenu à leur témoigner son soutien et à affirmer la constance des liens avec l'Outre-Manche en organisant son comité exécutif à Londres les 7 et 8 juin. Une table-ronde a d'ailleurs été consacrée au sujet, au cours de laquelle l'unanimité s'est faite pour déplorer les retombées négatives que l'événement ne manquerait pas d'avoir sur les travailleurs anglais et, plus largement, sur l'Europe sociale à laquelle notre organisation aspire. « C'est une catastrophe tant sociale qu'économique, explique Paul Ribeiro. Le cadre social anglais est menacé et avec lui l'ensemble du droit du travail, au risque de faire du Royaume-Uni un nouveau pays low-cost aux portes de l'Europe. » Les participants ont ainsi adopté une déclaration « Pour un Brexit qui protège les emplois, les droits et une Europe sociale pour tous ».

Parmi les nombreux autres points présents sur l'ordre du jour, le Livre blanc de la Commission Européenne sur l'avenir de l'Europe, réalisé notamment en réaction à la montée du populisme et des extrêmes sur le vieux continent, et focalisé sur les questions sociales. « Il était essentiel d'aborder ce thème car on oublie trop souvent de remettre l'humain au centre de la machine, analyse Paul Ribeiro. Pouvoir s'appuyer sur un tel document peut nous permettre d'aller plus loin dans ce domaine. » Au cours de ces deux journées de travaux, les participants se sont également penchés sur la place des jeunes dans le monde syndical et le groupe de travail initié sur ce sujet, sur l'égalité des chances, les problématiques autour des cadres (partagées par la plupart des organisations syndicales européennes), le commerce international et la mondialisation (dans laquelle les perdants sont toujours plus nombreux du fait d'un cadre inégalitaire où tout se fait au détriment des populations, des travailleurs, de l'environnement et de la démocratie) ou encore des négociations collectives et de la politique sociale, pour lesquelles une meilleure coordination des syndicats européens permettra une plus grande efficacité. Ils ont également examiné la recommandation préparée par le comité sectoriel automobile (auquel contribue FO Métaux) sur les futures normes d'émissions de CO2 pour les voitures particulières. Face à la question environne-

mentale, ils sont revenus sur les nécessaires évolutions en ce domaine, notant que s'il fallait des objectifs ambitieux, ils devaient néanmoins être techniquement réalisables et économiquement viables afin de ne pas créer de nouvelles menaces sur l'emploi dans ce secteur stratégique. Suite aux annonces de la direction de Ford relatives à des milliers de suppressions de postes, Stéphane Martegoute a demandé à IndustriALL de se saisir de ce dossier, tant les conséquences risquent d'en être lourdes pour les salariés et l'industrie, notamment sur le site aquitain de Blanquefort.

Politiques salariales

Enfin, les participants ont échangé sur la campagne lancée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES) autour des salaires avec ce constat : les politiques salariales sont trop peu évoquées en Europe alors que la protection sociale et les recettes fiscales des Etats en dépendent directement. Les affiliés se sont donc accordés pour porter ce message : une augmentation des salaires permet de mieux répartir les richesses et de sortir de l'austérité, rejoignant ainsi une revendication de longue date de FO. « On ne peut pas tout réduire aux profits des entreprises, l'humain doit être la priorité, martèle Paul Ribeiro. Nous avons convenu de mettre ce sujet sur la table à chaque fois que l'occasion se présentera ! »

Londres accueillait les 7 et 8 juin le comité exécutif d'IndustriALL European Trade Union autour d'un programme chargé. Notre organisation y était représentée par le secrétaire fédéral Paul Ribeiro (également vice-président de la région sud-ouest d'IndustriALL Europe jusqu'à la fin de l'année) et Stéphane Martegoute, membre de la CA Fédérale, accompagnés de Branislas Rugani, de FO Chimie.



Résolution de la Commission Administrative Fédérale

La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie jeudi 15 et vendredi 16 juin 2017. Elle a analysé la situation économique, industrielle et sociale à la veille du 2^{ème} tour des élections législatives.

FO conforte sa représentativité

Pour la deuxième fois, dans le cadre de la réforme de la représentativité syndicale issue de la loi du 20 août 2008, l'audience des organisations syndicales a été mesurée au niveau national et interprofessionnel comme dans celui des branches professionnelles. Au niveau confédéral, FO confirme sa 3^{ème} place avec 15,59 % des voix.

La Fédération FO de la Métallurgie progresse sur l'ensemble des territoires en passant de 18,09 % en 2013 à 19,21 % en 2017. En prenant en compte les ingénieurs et cadres, l'évolution est de 15,57 % en 2013 à 16,17 % en 2017. FO Métaux obtient également de bons résultats dans les branches : Froid (25,95 %) ; Machinisme (14,02 %) ; Bijouterie (12,32 %) ; Sidérurgie (12,65 %) ; Récupération (19,70 %) et enregistre deux fortes progressions : Dans les Services de l'Automobile +4,38 %, soit 23,36 %, et les experts automobiles +13 %, soit 28,51 %.

La CA Fédérale se félicite de ces résultats, et dans l'objectif du 3^{ème} cycle électoral (2017/2020) lié aux élections professionnelles dans les entreprises et TPE, va tout mettre en œuvre pour améliorer encore l'audience de FO Métaux. D'ailleurs, les réunions régionales effectuées par la Fédération sur les trois derniers mois ont été déterminantes pour bâtir la nouvelle stratégie de conquête dans l'intérêt de tous les salarié-e-s, comme des valeurs que nous portons et revendiquons que nous défendons.

Pour la défense de notre industrie

Pour faire suite aux élections politiques, et dans le cadre de notre attachement à l'indépendance, la CA Fédérale se félicite qu'aucune consigne de vote n'ait été donnée. Elle a fait le point sur les récents résultats de l'élection présidentielle et du 1^{er} tour des élections législatives et a tenté d'analyser la composition du nouveau gouvernement mis en place. La CA Fédérale regrette qu'un ministère de l'Industrie et des Services ne soit pas véritablement iden-

tifié et espère que cela ne soit pas un signe d'abandon de la part du gouvernement pour la défense de ces secteurs.

Suite à la demande de FO auprès du président de la République, la CA Fédérale a bien pris note des premières tentatives du gouvernement de s'imposer dans la défense de l'industrie, à travers la volonté de revoir d'ores et déjà deux dossiers :

⇒ Le dossier STX, négocié par l'ancien gouvernement concernant le rachat des chantiers navals de Saint-Nazaire par le groupe italien Fincantieri à son actionnaire actuel STX Europe AS. Cette démarche a pour but de renégocier l'actionnariat pour préserver la souveraineté, favoriser les emplois, et conserver le savoir-faire et le carnet de commandes qui est très important à ce jour.

⇒ Le dossier GM&S, afin de trouver un repreneur pour cet équipementier automobile et avec l'objectif de maintenir le maximum d'emplois.

Ceci correspondrait aux revendications de notre Fédération sur la défense de l'industrie.

La CA Fédérale restera vigilante concernant d'autres dossiers industriels sensibles dont : TIM, ITRON, SEROMA, PHILIPS, SIFA, TREFIMETAUX, INVICTA, FVM, ETILAM. Le secteur de la sidérurgie avec plusieurs restructurations en cours dans le groupe ArcelorMittal, premier producteur mondial d'acier, associé à Marcegaglia, est en passe d'acquiescer la plus grande aciérie d'Europe à Tarente en Italie. Cette opération ne doit pas se faire au détriment des sites sidérurgiques implantés sur notre territoire car l'impact sur l'emploi serait catastrophique.

Pour la défense des droits

La CA Fédérale a bien pris note du programme de travail qui a été remis le 6 juin aux interlocuteurs sociaux par le gouvernement pour « soi-disant » rénover le modèle social, à commencer par le Code du Travail. Ce programme de travail est à nouveau orienté vers le risque de perdre de véritables garanties pour les salarié-e-s, qui fait suite aux lois Rebsamen et El Khomri qui avaient déjà bien bousculé les prérogatives des organisations syndicales, dans l'entreprise comme au niveau national (Fédération

et Confédération), en essayant de les contourner.

Les principaux thèmes comme : Redéfinir l'articulation entre l'accord d'entreprise et l'accord de branche, plafonner les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif ou fusionner les instances représentatives du personnel (IRP), sont des thèmes très sensibles que nous défendrons toujours. Notre organisation syndicale FO a déjà fait entendre son point de vue sur ces sujets.

La CA Fédérale apporte tout son soutien et sa confiance à notre Secrétaire général Jean-Claude Mailly et au bureau confédéral pour la concertation en cours, afin d'essayer de faire entendre raison au gouvernement et de faire des propositions et contrepropositions "sur les réformes" à venir. Notre organisation syndicale prendra ses responsabilités dans le cas où le gouvernement ne nous entendrait pas.

Pour la relance de la consommation et de l'emploi par une augmentation des salaires

La CA Fédérale constate que l'emploi reste une des préoccupations principales. Le niveau de chômage est conséquent même si le nombre de demandeurs d'emploi recule de 1 % sur le mois de mai 2017, et de 0,4 % sur les trois derniers mois pour atteindre 9,6 % de la population active.

L'activité de nombreuses entreprises est aujourd'hui conséquente, cela se traduit par de bons carnets de commandes. Alors que les indicateurs sont dans bien des cas au vert pour ces entreprises, nous ne retrouvons pas sur le terrain une volonté d'embaucher des salariés en CDI. Bien au contraire, le recours aux contrats précaires est de plus en plus courant. Cette situation n'est pas acceptable au regard des signes de reprise dans certains secteurs.

La CA Fédérale constate également la difficulté à négocier des accords de salaires, et appelle ses syndicats et sections syndicales, comme les USM (Unions des Syndicats de la Métallurgie) dans les territoires à poursuivre leurs revendications sur ce sujet. C'est notamment par l'augmentation des salaires, que le pouvoir d'achat des salariés progressera et que la consommation pourra être relancée pour renouer avec une croissance qui permettra de retrouver le réel chemin de la création d'emplois. La CA Fédérale se félicite des accords de salaires négociés et signés dans certains secteurs, dont les derniers en date prévoient une augmentation de près de 3 %.

Pour toutes les raisons évoquées dans cette résolution, la CA Fédérale appelle tous les salarié-e-s à rejoindre FO Métaux, une organisation syndicale libre et indépendante, pour donner du poids à vos revendications sur les salaires, l'emploi, la défense de l'industrie et le respect des droits.

Paris, le 16 juin 2017

Airbus en séminaire européen

Marignane accueillait, du 31 mai au 2 juin, un séminaire réunissant les représentants syndicaux FO et IG Metall des sociétés du groupe Airbus, ainsi que des syndicalistes anglais, espagnols, polonais et roumains, sans oublier des responsables d'IndustriALL European Trade Union. Au programme : des échanges nourris autour des problématiques liées au fonctionnement du droit social dans ces différents pays afin de favoriser une action syndicale plus cohérente. Si la question des savoir-faire et de leur partage, de leur transmission, est au cœur de la question industrielle, elle occupe également une place de choix dans le domaine syndical. Le séminaire qui s'est tenu à Marignane du 31 mai au 2 juin a été consacré en grande partie à ce dossier. Jusqu'à présent, la base du savoir-faire des représentants transnationaux d'Airbus était essentiellement concentrée au sein du comité européen. Les échanges entre FO Métaux, représentée par le secrétaire fédéral Philippe Fraysse, le président du comité de groupe européen d'Airbus Marc Ambiaux et Jean-Marc Escourrou, d'Airbus Central Entity, également expert auprès d'IndustriALL European Trade Union, les représentants d'IG Metall, des syndicats anglais, espagnols, polonais et roumains, ont permis d'élargir cette base, mais aussi de préparer le renouvellement générationnel. Les participants roumains et polonais ont souligné l'intérêt de ce type de rencontre avec les syndicalistes ayant l'expérience de l'échelon européen.

L'autre objectif du séminaire était d'ailleurs de renforcer la sensibilité des participants aux questions internationales. Les échanges ont notamment permis aux représentants



syndicaux de se familiariser davantage avec la diversité des situations nationales et de créer de nouveaux liens. Tous sont tombés d'accord pour considérer que le séminaire devait donner naissance à un très large réseau d'interlocuteurs syndicaux et à une meilleure intégration de tous dans le flux d'informations relatif à Airbus. Comme l'a résumé Philippe Fraysse : « Un meilleur partage des savoir-faire et un renforcement des échanges au sein d'un réseau syndical européen Airbus ne peut que nous aider à réfléchir et à agir plus efficacement pour la défense de l'industrie et des salariés. »

Congrès de l'UCI : progresser chez les cadres



©Caroline Moureaux

Près de 200 représentants issus de l'ensemble des fédérations FO se sont retrouvés à Chambéry les 8 et 9 juin pour le congrès de l'Union des Ingénieurs et Cadres FO (UCI). Laurent Smolnik y représentait FO Métaux, accompagné d'une forte délégation de métallos. Rassemblés autour du secrétaire de l'UCI Eric Peres, ils ont fait le point sur les forces et faiblesses de FO dans ce domaine ainsi que sur les objectifs de notre organisation.

Alors que la part des cadres dans les entreprises ne cesse de croître, un des défis majeurs pour notre organisation est de parvenir à poursuivre sa progression au sein de cette population. Tel est l'un des constats formulés à l'occasion du congrès de l'Union des Ingénieurs et Cadres FO (UCI) qui s'est tenu à Chambéry les 8 et 9 juin. Après avoir été accueilli par le secrétaire de l'UD de Savoie Pierre Didio, les congressistes sont rapidement rentrés dans le vif d'un ordre du jour chargé. L'UCI est très active, comme l'a montré le rapport d'activité présenté par Eric Peres, et l'ensemble de ses membres est pleinement conscient de la nécessité d'aller au contact des cadres, qui représentent aujourd'hui l'essentiel des embauches dans les entreprises. Certes, FO peut se targuer de progresser avec constance et régularité, mais il y a urgence à amplifier le mouvement. Eric Peres s'est d'ailleurs félicité de voir chez les participants une véritable volonté d'agir sur ce sujet. Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik, en charge du développement chez les cadres à FO Métaux, est intervenu pour partager plusieurs observations et préconisations sur ce qui constitue un chantier majeur pour FO. Il n'a pas caché qu'il existait un risque de perte de la représentativité sur la population ingénieurs et cadres mais s'est aussi félicité des suc-

cès obtenus par les métallos FO dans de nombreuses entreprises. Passant en revue les points forts et faibles de notre organisation sur ce sujet, il a souligné l'importance des structures dédiées que sont FO cadres pour la Confédération et le groupe cadres pour FO Métaux afin de développer notre organisation sur le 3^{ème} collège. Enfin, il a dévoilé les projets en cours et à venir de la Fédération FO de la métallurgie et les moyens qui seront mobilisés pour les réaliser. Jean-Claude Mailly a pris la parole pour saluer le travail réalisé par l'UCI sur le développement des cadres, qu'il a jugé central pour l'avenir de notre organisation. Il est ensuite revenu sur l'actualité nationale, rappelant que dans le cadre des réformes à venir, FO donnait la primauté au dialogue social mais avait fixé plusieurs lignes rouges. Enfin, les participants ont élu le nouveau bureau de l'UCI, à la tête duquel a été reconduit Eric Peres. Julien Le Pape, membre de la CA Fédérale FO y a fait son entrée, ainsi que Laurent Smolnik et Jean-Luc Lhardy. Les métallos assureront une forte présence au sein du Conseil National FO Cadres puisque huit d'entre eux y ont été désignés, à savoir Sylvain Dolza, Patrick Michel, Jean-Marc Escourou, Elisabeth Pinto, Jean-Philippe Nivon, Bertrand Cazaubon, Mariette Rih et Cécile Guichard.

Safran Fougères : une formation qui cimente l'équipe

En lien avec notre Fédération, la coordination FO Safran et le délégué syndical central FO Safran Electronics & Defense Athman Simick, l'équipe Safran de Fougères, en Bretagne, a bénéficié les 23 et 24 mai d'une formation syndicale fédérale sur-mesure particulièrement appréciée par les militants.

Parmi les nombreux stages de formation proposés dans le parcours fédéral, les métallos FO n'ont que l'embarras du choix et savent qu'ils trouveront toujours l'option correspondant à leurs besoins. Il est même possible d'adapter l'existant à la demande pour coller encore plus aux nécessités des différentes équipes. C'est ce qui s'est passé pour les militants FO de Safran Fougères les 23 et 24 mai. L'Union Locale de Fougères a abrité un mix du stage « Journée d'accueil » et de « Nouveaux Elus / Nouveaux Responsables », animé par le secrétaire fédéral et formateur fédéral Gérard Ciannarella, à destination des nouvelles adhérentes de la très féminisée équipe syndicale de Safran Fougères.

« L'objectif était de présenter notre organisation, nos valeurs, le rôle d'un syndicat, l'histoire du syndicalisme, les missions des élus et responsables (CE, DP, CHCST, DSC, RS, etc.), parler de loi sur la représentativité et des élections à venir dans un an et demi en novembre 2018 », résume Julien Le Pape, coordinateur FO Safran, membre de la CA Fédérale et lui-même salarié sur le site de Fougères.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette session de formation a été plébiscitée par les



participantes, qui en sont ressorties ravies d'avoir amélioré leur connaissance du syndicalisme et du dialogue social. Ces deux journées ont même donné envie à certaines de s'investir davantage en passant d'adhérente à militante. Le stage a également été l'occasion de tisser de nouveaux liens et de cimenter plus fortement l'équipe syndicale en passant ensemble des moments de qualité. La formation syndicale ? Fougères en redemande !

La prime d'ancienneté

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les modalités de calcul de la prime d'ancienneté : comment est-elle calculée ? Qui peut en bénéficier ? Les heures supplémentaires ont-elles une influence sur son calcul ? Faisons le point sur cet avantage conventionnel cher à nos militants.

D'où vient cette prime d'ancienneté ?

Cette prime n'est pas prévue par la loi. Elle a été négociée dans l'accord national du 10 juillet 1970 sur la mensualisation dans la branche de la métallurgie (art. 8) puis améliorée dans l'accord national du 13 juillet 1983 relatif aux rémunérations minimales hiérarchiques. Elle est déclinée dans chaque convention territoriale de la métallurgie (disponibles sur www.fo-metallurgie.org).

A qui bénéficie-t-elle ?

Elle est due aux salariés ayant la qualité d'ouvriers, d'employés, de techniciens d'atelier, d'agents de maîtrise et d'agents de maîtrise d'atelier. Les cadres de la métallurgie ne sont pas concernés, sauf accord ou usage plus favorable dans l'entreprise.

Comment la prime est-elle calculée ?

La prime d'ancienneté est un pourcentage du revenu minimum hiérarchique (le RMH). Le RMH est à différencier des rémunérations annuelles garanties (RAG). Ce sont deux barèmes différents : le RMH est obtenu en multipliant le coefficient du salarié par la valeur du point qui est négociée tous les ans au niveau territorial. Ce revenu sert uniquement à la détermination de la prime d'ancienneté, les RAG sont les rémunérations en dessous desquelles aucun salarié de la branche ne peut être payé. On prend cette valeur pour vérifier qu'un employeur respecte bien les grilles salariales négociées dans la branche, au niveau territorial.

Remarque : certaines entreprises, en application d'accords internes, prévoient des conditions de calcul plus favorables. Exemple : le pourcentage n'est pas pris sur le RMH mais sur le salaire conventionnel ou sur le salaire réel.

A combien est fixée la prime d'ancienneté ?

Elle est versée dès la 3^{ème} année d'ancienneté et son montant est fixé en pourcentage du revenu

minimal hiérarchique. A 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise, un salarié a droit à 3 % du revenu minimum hiérarchique correspondant à sa classification au titre de la prime d'ancienneté mensuelle.

Le montant de la prime varie donc aussi selon la classification ?

Oui, en partie. En fait, la prime d'ancienneté dépend de 5 éléments principaux :

- la valeur du point déterminée chaque année au niveau des territoires ;
- le coefficient du salarié, qui sera multiplié par la valeur du point pour déterminer le revenu minimum hiérarchique auquel sera appliqué le pourcentage d'ancienneté ;
- la catégorie à laquelle appartient le salarié : employé, ouvrier, technicien d'atelier, agent de maîtrise et agent de maîtrise d'atelier. En effet, un accord national de 1983 a pris en compte la pénibilité des fonctions en augmentant la prime d'ancienneté pour les ouvriers et les agents de maîtrise d'atelier. Cette augmentation se fait sur le montant du revenu minimum hiérarchique (RMH). Ainsi, on augmente ce RMH de 5 % pour les ouvriers et de 7 % pour les agents de maîtrise d'atelier ;
- l'ancienneté : à partir de 3 ans, on applique le nombre d'années d'ancienneté sous forme de pourcentage au RMH obtenu. A 4 ans d'ancienneté, le salarié bénéficie de 4 % du RMH, et ainsi de suite jusqu'à 15 % pour 15 ans d'ancienneté et plus. Des accords d'entreprise ou des usages peuvent prévoir des pourcentages plus élevés ;
- la date d'application de l'accord qui est fixée par l'accord lui-même.

Je suis un ouvrier au coefficient 240 dans la région parisienne et je suis entré dans l'entreprise au 1^{er} décembre 2011. A combien va s'élever ma prime d'ancienneté ?

La valeur du point en région parisienne a été fixée par accord à 4,99077 euros, applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 (c'est l'accord lui-même qui détermine sa date d'application). Donc le revenu mi-

nimum hiérarchique (RMH) servant de base au calcul de la prime est de : 240 (coefficient) x 4,99077 euros (valeur du point) = 1 197,78 euros.

Comme vous êtes ouvrier, on majore cette somme de 5 % (accord de 1983), soit : 1 257,67 euros.

Vous avez eu 3 ans d'ancienneté le 1^{er} juin 2017 donc vous percevrez, dès le mois de juillet : $1\,257,67 \times 3\% = 37,73$ euros/mois, en plus de votre salaire de base.

J'ai entendu dire que la prime augmentait si on faisait des heures supplémentaires, est-ce vrai ?

Oui, les accords prévoient que la prime d'ancienneté « supporte » les majorations pour heures supplémentaires. Cela signifie que le montant de la prime doit prendre en compte ces majorations. Si je prends le même exemple que tout à l'heure :

- le montant de la prime que nous avons calculé est de 37,73 euros pour 35 heures par semaine et donc pour 151,67 heures par mois. Vous avez effectué 10 heures supplémentaires majorées à 25 % ;
- je commence par calculer le « taux horaire » de la prime d'ancienneté, c'est-à-dire la somme que vous gagnez chaque heure au titre de la prime d'ancienneté : $37,73 \text{ euros} / 151,67 = 0,25$ euros ;
- je majore ensuite cette somme par 25 % au titre des heures supplémentaires : 0,31 euros. Donc, chaque heure supplémentaire doit donner lieu au versement de 31 centimes d'euros ;
- vous en avez effectué 10, donc le montant total de votre prime d'ancienneté sera de : 37,73 euros + $(10 \times 0,31) = 40,83$ euros

Est-ce que le montant de la prime d'ancienneté est pris en compte dans le calcul du minimum garanti ?

Non, le minimum garanti fixé dans la convention territoriale doit être respecté sans prendre en compte la prime d'ancienneté qui doit rester un « plus ».

A noter : la prime d'ancienneté existe (mais selon des modalités de calcul qui peuvent varier) également dans les branches de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, le Froid et le Machinisme Agricole. En revanche, dans les services de l'automobile, cette prime a été remplacée par une prime de formation-qualification et une prime de fin de carrière.

Des métaux et des mots

Tous les mois,
FO Métaux vous
propose mots croisés
et sudoku, ainsi qu'un
peu de culture,
syndicale bien sûr,
autour d'un mot
chargé d'histoire
et que les métallos
connaissent bien.

Solution du n° 564

7	6	9	4	5	3	2	8	1
3	8	5	7	1	2	6	9	4
2	1	4	8	6	9	3	5	7
6	5	1	9	8	4	7	3	2
4	9	7	2	3	1	5	6	8
8	3	2	5	7	6	1	4	9
1	2	3	6	9	8	4	7	5
9	7	6	1	4	5	8	2	3
5	4	8	3	2	7	9	1	6

Mots croisés n° 565

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Horizontalement

A. Quand on a simplement fait un tour. B. Ce n'est pas un système de commandes. C. Vert sur les bords. Prêtresse. Modèle de ce qui vous va. D. Fêterait l'événement à coups de canons. E. De Bruxelles, on connaît ses moules frites. Jeu de cartes bien mélangé. F. Espagnol. Note. En voyage. G. Elle nous fait passer par tous les sentiments. H. Trop en désordre pour écrire au tableau. Saint forestier. I. Morigauds. J. Homme toujours à la hauteur pour tenir la barre.

Verticalement

1. Cauchemar des propriétaires. 2. Ce que font nos fils en réseau. 3. Marche. En queue du métro. Capitale balte. 4. Constellation. Héros de John Irving. 5. Fermé, et surtout en désordre. Moins verte. 6. En plein brouhaha. Grand lac. Un peu de colza. 7. Pas de papier, alors menaçant. Mesure chinoise. 8. Prénom hébraïque. Fondateur de Troie. 9. Bon à tout faire. 10. Peut être aussi une bonne à tout faire.

Sudoku

1						9			
	9	5							1
	4			8		3			9
5				2	8		1		
	7		6		5		2		
	3		4	9					6
6		8		1			3		
4							1	9	
			8						2

Le mot du mois : Siège



En 1986, un énorme succès d'édition (2,5 millions d'exemplaires!) valut

un regain de popularité à la chanteuse Rika Zarai et un incroyable engouement pour les recettes, tisanes et décoctions de son livre « Ma médecine naturelle », dont les humoristes voulurent surtout retenir la pratique du *bain de siège* (dans l'eau froide).

C'était là l'un des emplois du mot les moins courants car, avant de connaître une nouvelle gloire grâce à ce best-seller, le remède était tombé en désuétude et l'on pouvait avoir oublié que le *siège* désigne aussi la partie la plus charnue d'un individu. Pour tout un chacun, c'est surtout le meuble sur lequel il le pose, pour peu que l'actualité politique détaille les luttes qui viennent d'avoir lieu autour des 577 *sièges de député*. L'objet de cette convoitise était une confortable banquette tendue de velours rouge au Palais-Bourbon, où les heureux élus vont désormais *siéger*, mais dans d'autres contextes il peut s'agir d'un fauteuil, un canapé, une bergère, un strapontin (moins recherché), un trône (le fin du fin, mais les places sont rares), ou encore, pour un repos estival que l'on souhaite à tous les camarades, un transat.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine du mot *siège*, entré dans la langue française vers 1080 et issu du latin classique *sedere*, « être assis ». La même racine a donné le verbe *seoir*, synonyme de « convenir » surtout usité au participe présent : *seyant*.

On ne saurait oublier que le nom désigne aussi la résidence d'une autorité (le *siège d'un parti*) ou d'une entreprise (son *siège social*), ou encore le lieu d'un phénomène (le *siège de la douleur*). Enfin, une armée peut *mettre* (puis *lever*) le *siège* devant une ville, et un pays se trouver en *état de siège*.

On rappellera enfin que, contrairement à ce qu'ont prétendu des générations de potaches, lorsque Corneille fait dire à Auguste : « *Prends un siège, Cinna...* », la suite du vers n'est pas « *et assieds-toi par terre* ».

Solution du n° 564

P	E	R	M	I	S	S	I	O	N
A	C	O	U	S	T	I	Q	U	E
I	O	N	S	A	M	B	U		
L	L	U	T	P	L	T			
L	O	V	O	L	O	I	R		
E	G	O	N	E	I	G	E	A	
T	I	K	A	L	F	T	L		
T	S	N	I	A	I	T	I		
E	T	R	A	N	G	E	R	E	S
S	E	C	H	E	R	E	S	S	E



L'expertise mutualiste au service de votre protection sociale complémentaire



SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

- Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche

28 branches professionnelles, 300 000 entreprises, 7 millions de personnes protégées en santé et 1 million assurées en prévoyance.

- Vous garantir une relation de proximité

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

- Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

- Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, MUTEX-l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
partenaires-sociaux@mutex.fr
www.mutex.fr

MUTEX - l'alliance mutualiste



NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**
06 08 74 84 75 • jeanpaul.lefebvre@humanis.com

humanis.com